

Le Système d'Information Géographique du Pays Marie-Galante

1- Le SIG du Pays Marie-Galante

Le Projet “ SIG du Pays Marie-Galante ” est né de la volonté partagée d'accéder à une connaissance renforcée du territoire et de moderniser les outils de l'ingénierie territoriale dont disposent les quatre collectivités de Marie-Galante :

- Communauté de communes de Marie-Galante (Pays)
- Commune de Capesterre de Marie-Galante
- Commune de Grand Bourg
- Commune de Saint-Louis

Le SIG du Pays Marie-Galante répond aux besoins des collectivités de disposer d'un outil permettant :

- Une gestion et actualisation optimisées des données géographiques du cadastre, des réseaux (eau, assainissement, déchets, électricité, sentiers, ...) et des documents de planification (SAR, POS, Plans de Prévention des Risques, ...).
- Un renforcement de la connaissance et de l'ingénierie territoriale sur les dynamiques liées aux zones économiques, zones naturelles, boisées, zones et espaces protégés.
- Une montée en force des usages d'Internet par les collectivités.
- La construction d'une banque de données géographiques partagée par les 3 communes et la communauté de communes de Marie-Galante.

2- Qu'est-ce qu'un SIG a de plus qu'une simple carte ?

Contrairement à une carte standard montrant uniquement des entités sous forme graphique telles que des routes, des parcelles cadastrales, des bâtiments, un SIG y associe des données descriptives directement consultables à partir de la carte.

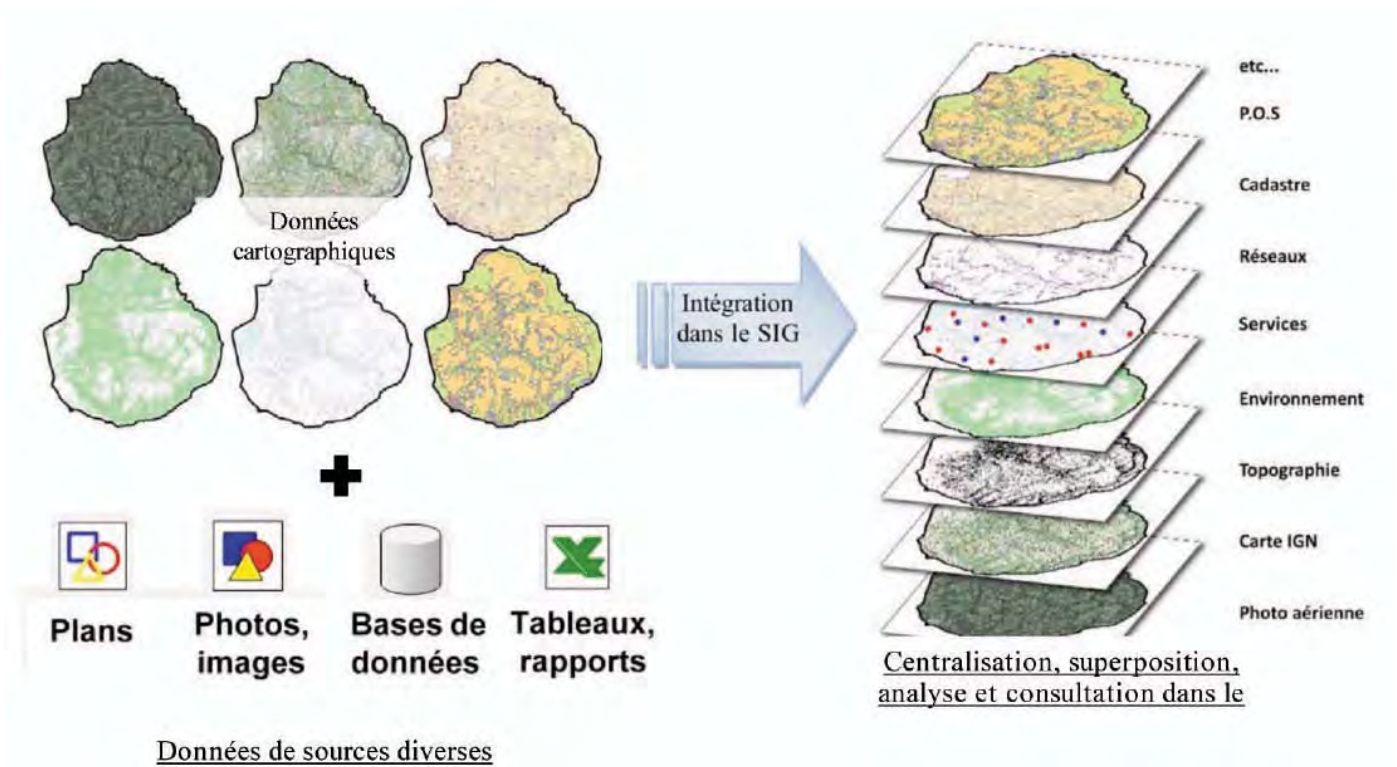
⇒ Exemple : En cliquant sur un secteur du POS je suis renseigné sur son type et je peux directement consulter l'extrait de règlement correspondant.

A l'inverse, le SIG permet également à partir des données descriptives de localiser des entités sur la carte.

⇒ Exemple : J'interroge le système afin de faire apparaître en rouge sur le plan cadastral toutes les parcelles qui appartiennent à un propriétaire donné.

Un des gros atouts du SIG réside également dans le fait de pouvoir superposer diverses couches cartographiques afin d'effectuer des analyses.

⇒ Exemple : Je peux déterminer par analyse spatiale la liste des parcelles cadastrales situées dans une zone potentiellement inondable ou dans un rayon de 1000 m d'un point donné.



3- Comment fonctionne le SIG du Pays Marie-Galante ?

Les données sont collectées et intégrées au système par l'administrateur du SIG. Elles sont stockées dans un serveur informatique de la CCMG et consultables depuis l'extérieur par le réseau internet au travers d'une interface cartographique simplifiée.

A la CCMG, un traceur grand format (A0), un scanner A3 et un GPS viennent compléter le matériel informatique dédié à l'exploitation du SIG et mis à disposition des communes.

Le SIG répond à un besoin professionnel et interne des collectivités de l'île dans lesquelles il a déjà été mis en service (CCMG, mairies de Capesterre de Marie-Galante, Grand Bourg et Saint-Louis, DDE), mais il est également proposé au public à travers un accès libre sur Internet via le site web de la communauté de communes à l'adresse : <http://www.paysmariegalante.fr>

4- Développement du SIG du Pays Marie-Galante

Le SIG n'est pas un outil figé mais doit " vivre " au contraire.

Un partenariat doit s'établir entre le service SIG de la CCMG et les services communaux afin d'assurer la mise à jour et l'enrichissement de ses données.

Sur demande, de nouvelles fonctionnalités de l'outil peuvent être développées afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

Le SIG doit également devenir un outil d'aide à la communication au travers de nouvelles couches qui pourront venir s'ajouter à celles déjà existantes (présentation des projets d'aménagement, communication sur les réalisations communales...)